

Historique de la situation d'une petite colonie Rrom,

14 mai 2007

Dans un premier temps, le maire de Boulogne a toléré leur installation dans un ex-abattoir (voué à la démolition) de la ville, au point de leur fournir l'électricité et de leur accorder la prise d'eau à la borne d'incendie. Ce lieu était aussi équipé de WC anciens. Le 16 février 2007, le Maire a obtenu en Justice une autorisation de les expulser. Le sous-Préfet a attendu une amélioration des conditions météo pour y procéder, c'est-à-dire le mardi 27 mars 07, avec les forces de police accompagnées de responsables de foyers d'hébergement d'urgence. Au moment de l'expulsion, les membres de la Ligue des Droits de l'Homme et des bénévoles de l'Association "Wimereux-Partage", entre autres, ont été laissés à l'écart par les pouvoirs publics, alors qu'ils auraient pu servir de médiateurs d'autant qu'il y avait parmi eux une personne d'origine roumaine qui faisait déjà naturellement fonction d'interprète avec la Police comme avec l'hôpital. Ce mardi 27 mars au soir, les propositions de logement d'urgence n'ayant pas globalement abouti (6 personnes seulement les ayant acceptées), et les pouvoirs publics n'ayant rien proposé ou même tenté d'autre malgré les appels au secours de la LDH (ouverture d'un salle de sport, accès à des appartements vides voués à la démolition d'ici 2 ans), les Rroms se sont retrouvés en quasi totalité à camper sans abri sur le parking le plus proche. Pour qu'ils soient protégés à minima, nous leur avons fourni, avec leur accord et celui de la Police Municipale, des tentes "dôme" (type Don Quichotte), 19 au total. Le mercredi 28 mars, dans la journée, ils ont eu la visite d'un huissier qui leur signifiait qu'un référé leur imposait de quitter ces nouveaux lieux sous peine d'expulsion par les forces de Police. Et, le jeudi soir 29 mars, le Maire a pris un arrêté anti-mendicité pour le centre ville et la vieille ville, ainsi que les axes principaux de Boulogne. Le vendredi matin 29 mars, devant la décision d'expulsion, les Rroms sont partis, se sont installés hors de Boulogne, sur la commune de Wimereux, sur un terrain du Conservatoire du Littoral doté de 2 blockaus, site classé en raison d'un fort de l'époque Napoléon. Ils y ont vécu sous tente, sans eau ni électricité, ni WC, jusqu'au mardi 10 avril, jour de la 2ème visite d'un huissier qui leur donnait 3 jours pour quitter les lieux, avant mise en route d'une procédure d'expulsion. Ils se sont installés dès le lendemain 11 avril 2007 sur un terrain non clos, sur la petite route d'Honvault (commune de Wimereux 62930), ignorant que ce terrain actuellement encore propriété pour moitié d'un privé et de la SNCF, était en passe de devenir un terrain de la CAB (Communauté d'Agglomération du Boulonnais), destiné aux gens du voyage ! Vendredi 13 avril 2007, vers 18h, une nouvelle visite d'huissier, leur signifiait qu'une procédure d'expulsion était en cours à leur encontre. Ils sont environ 70 au total, dont 18 enfants, 6 femmes enceintes, 2 nourrissons, sans aucune ressource autre que la mendicité dont ils sont privés à Boulogne, comme à Wimereux désormais. Ils sont tolérés sur les lieux jusqu'à quand ? Ils ont bénéficié, lors des nuits froides de mars et avril, d'hébergements d'urgence de l'ordre d'une dizaine d'adultes au total et de quelques enfants, par nuit. Ces familles vont devoir affronter une quatrième expulsion en un mois sans que les communes concernées et l'Etat n'aient offert une solution d'accueil, même minimale. Ce contexte douloureux a été accompagné de démarches auprès des élus, du sous-préfet, de la CAB, spécialement pilotées par la Ligue des Droits de l'Homme qui a aussi appelé de tous ses vœux une table ronde des élus et institutions, sans retour, le tout étant relayé par une médiatisation (presse, radio locale et TV), qui s'est révélée inopérante pour la défense et le droit à une dignité, même minimale, pour les Rroms. Les bénévoles assurent, certains depuis le début, une présence quotidienne, dotée d'apports alimentaires, de vêtements, le plus souvent pris sur leurs fonds propres, ainsi qu'un souci de la santé, de l'hygiène et du bon moral du groupe. Ils ont été la cheville ouvrière du soutien du groupe. Ces bénévoles, devant l'affligeant constat d'un pourrissement

de la situation, ont décidé de se constituer en Association nommée désormais : “Agir avec les Roms” afin d’obtenir un cadre ciblé et une légitimité d’action. Cette association entend, bien entendu, travailler avec les autres associations déjà en place : Ligue des Droits de l’Homme, Croix Rouge, Médecins du Monde, Wimereux Partage, Secours Catholique, Emmaüs, Banque Alimentaire, et ainsi se fédérer en Comité de Soutien pour les Roms. L’Association “Agir avec les Roms” a pris des contacts avec la FNASAT (Fédération Nationale des Associations Solidaires d’Action avec les Tziganes et gens du voyage) qui est disposée à l’intégrer parmi les 80 associations déjà existantes. Elle pourrait aussi intégrer le collectif national Droits de l’Homme ROMEUROPE, dont Médecins du Monde, MRAP, LDH, CIMADE..., entre autres, font partie. ROMEUROPE a pour objectif d’améliorer l’accès aux droits fondamentaux des Roms migrants en France et de lutter contre toute forme de discrimination à leur égard.

Publié dans Agglomération de Boulogne |